



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 25 juillet 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI POUR AMELIORER LA PREVENTION DES INCENDIES ET LA SECURITE DES ETUDIANTS

La loi sur la notification de gicleurs d'incendie permettra d'éduquer les étudiants sur la prévention des incendies et la sécurité, suite à l'incendie tragique d'un logement hors campus de 'Université Marist

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui la loi qui exige des universités publiques et privées de l'Etat de New York qu'elles fournissent des informations écrites sur la sécurité liée aux incendies et systèmes de gicleurs aux étudiants résidant dans des logements gérés par ou appartenant à l'université.

« La sécurité et la prévention liées aux incendies doivent être une priorité principale, en particulier dans les universités où les jeunes ne savent souvent pas quels sont les systèmes en place pour la sécurité en cas d'incendie », déclaré le Gouverneur Cuomo. » « Ce fut une tragédie pour l'ensemble de notre Etat, lorsque l'étudiant de l'université Marist, Kerry Rose Fitzsimons, et deux autres jeunes ont péri dans un incendie l'an dernier. Cette nouvelle loi améliorera la sensibilisation à la sécurité en cas d'incendie de nos étudiants d'université, pour que nous puissions prévenir la survenance d'accidents tragiques comme celui-ci à l'avenir. »

Selon la loi actuelle, les universités doivent publier des normes de sécurité en cas d'incendie, dans le cadre d'un rapport annuel rendu obligatoire au niveau fédéral. Cependant, il n'est pas obligatoire de porter ces normes à la connaissance des étudiants dans le cadre de la prise d'un logement. La nouvelle loi (A. 5715-A/S. 4180-B) ratifiée aujourd'hui par le Gouverneur exigera que les universités publiques et privées de l'Etat de New York fournissent une notification écrite concernant la sécurité en cas d'incendie à chaque étudiant résidant dans une résidence gérée ou appartenant à l'université, sur le campus ou en dehors. Cette notification comprendra une description du système de sécurité en cas d'incendie de la résidence étudiants, avec l'information si elle est équipée ou non d'un système de gicleurs d'incendie. Cette notification comprendra aussi des informations sur la manière d'accéder au rapport de sécurité en cas d'incendie du campus universitaire exigé par la loi fédérale. La loi entre en vigueur immédiatement.

French

La loi est appelée Loi Kerry Rose sur la notification des gicleurs d'incendie. Kerry Rose Fitzsimons était un étudiant de l'Université Marist qui est décédé, avec deux autres étudiants, dans l'incendie de leur logement hors campus en janvier 2012. Sa famille et ses amis ont créé la Fondation Kerry Rose, pour éduquer les étudiants sur la prévention et la sécurité en cas d'incendie.

Le Sénateur Joseph Robach a déclaré : « Ce projet de loi donne aux parents et aux étudiants des informations appropriées pour prendre les décisions les plus sûres et les plus informées en choisissant un logement universitaire. Je félicite le Gouverneur Cuomo pour la ratification de cette loi et j'espère qu'elle permettra de tranquilliser les parents de l'ensemble de l'Etat de New York. »

Le Député Michael DenDekker a déclaré : « Je voudrais remercier la famille de Kerry Rose Fitzsimons pour la création de la Fondation Kerry Rose visant à éduquer les étudiants et les parents sur l'importance de la sécurité en cas d'incendie et des systèmes anti-incendie dans les résidences universitaires, sur et hors campus. Je suis heureux que le Gouverneur Cuomo ait ratifié ma proposition de loi (A5715) exigeant que les universités informent les étudiants sur l'existence ou non de systèmes de gicleurs d'incendie dans les dortoirs. Je pense vraiment que les étudiants et leurs familles ont le droit d'être informés sur des sujets qui concernent leur sécurité personnelle et dans ce cas, la sécurité en cas d'incendie, et j'espère qu'il y aura une diminution importante des décès ou des blessures causés par les incendies. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418